139252 - Comment apprendre aux enfants à jeûner

question

J'ai un enfant de neuf ans. Je voudrais qu'on m'aide à lui donner l'habitude de jeûner le mois de Ramadan, s'il plaît à Allah puisqu'il n'a jeûné que 15 jours du Ramadan passé.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement :

Nous sommes contents de recevoir une telle question car elle traduit un grand intérêt pour les enfants en les éduquant dans l'obédience d’Allah le Très-Haut. Ceci fait partie de la bonne prise en charge des affaires des enfants qu'Allah a placé sous la responsabilité des deux parents.

Deuxièmement :

L'enfant âgé de neuf ans n'est religieusement pas tenu de jeûner parce qu’il n’est pas encore pubère. Cependant, Allah a prescrit aux deux parents d’éduquer leurs enfants dans la pratique des actes cultuels. Allah le Très-Haut leur a ordonné de leur apprendre la prière dès l'âge de sept ans et de les frapper, s'ils refusent de la faire, à partir de l'âge de dix ans.

Les nobles Compagnons (Qu’Allah soit satisfait d’eux) s'évertuaient à faire jeûner leurs enfants dès leur bas âge afin qu'ils grandissent habitués à ce grand acte d'obéissance. Tout cela traduit le grand intérêt qu'on doit porter à la formation de la progéniture pour les imprégner des bonnes qualités et leur apprendre les bons actes.

À propos de la prière :

Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d’Allah soient sur lui) a dit : « Ordonnez à vos enfants de

faire la prière quand ils ont sept ans et frappez-les, s'ils la négligent, lorsqu'ils en ont dix. Et séparez-les dans les couches. » (Rapporté par Abou Dawoud : 495 et jugé authentique par Al-Albani dans *Sahih Abou Dawoud*.)

Concernant le jeûne :

Ar-Roubay' binte Mou'awwidh ibn 'Afraa (Qu'Allah soit satisfait d'elle) a dit : « Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a envoyé un émissaire le matin de *'Achoura* aux villages voisins de Médine (pour dire ceci) : « Celui qui s'est retrouvé le matin observant le jeûne, qu'il poursuive son jeûne. Celui qui s'est retrouvé en rupture de jeûne, qu'il jeûne le reste de la journée. » Dès lors, nous jeûnions cette journée et faisions jeûner nos jeunes enfants, avec la permission d'Allah. Nous allions avec eux à la mosquée et leur remettions des jouets en laine. Quand l'un d'entre eux pleurait de faim, nous lui donnions le jouet et ce jusqu'au moment de la rupture du jeûne. » (Rapporté par Al-Boukhari : 1960 et par Muslim : 1136).

Omar (Qu'Allah soit satisfait de lui) a dit à un homme ivre en pleine journée du Ramadan : « Malheur à toi ! Même nos petits garçons jeûnent ! » Puis il lui asséna des coups. » (Rapporté par Al-Boukhari de manière suspendue dans le chapitre : Le jeûne des enfants.)

L'âge à partir duquel les deux parents commencent à apprendre aux enfants à jeûner, c'est l'âge où ils le peuvent, ce qui peut varier en fonction du physique (structure corporelle) de l'enfant. Certains ulémas le fixent à dix ans.

Voir les détails dans la réponse donnée à la question N° 65558. On y trouve des bienfaits importants.

Troisièmement :

S'agissant des moyens permettant de faciliter aux enfants l'habitude de jeûner, on peut les présenter dans l'ordre suivant :

1/ Leur parler des mérites du jeûne en leur disant qu'il fait partie des causes d'accès au Paradis et que celui-ci est doté d'une porte nommée *Ar-Rayyan* que seuls les jeûneurs franchiront.

2/ Les habituer au préalable au jeûne surérogatoire comme le jeûne de quelques jours de Cha’bane afin de ne pas les amener brusquement à jeûner le Ramadan.

3/ Les faire jeûner une partie de la journée, puis augmenter la durée progressivement.

4/ Retarder la prise du repas du *Souhour* jusqu'à la fin de la nuit, car cela les aider à jeûner la journée.

5/ Les encourager à jeûner en leur octroyant des prix quotidiens ou hebdomadaires.

6/ Leur faire des éloges devant la famille au moment de la rupture du jeûne et de la prise du repas du *Souhour* pour les motiver.

7/ Susciter l’esprit de compétition quand on a plusieurs enfants tout en évitant d'adresser le moindre reproche au retardataire.

8/ Essayer de faire dormir celui d'entre eux qui souffre de faim ou le distraire et l'orienter vers des jeux licites qui ne nécessitent pas un grand effort comme le faisaient les Compagnons avec leurs enfants. Il existe des programmes appropriés pour enfants et des dessins animés inoffensifs diffusés par des chaînes de télévision islamiques de confiance qui puissent les occuper.

9/ Il est préférable que le père accompagne son fils à la mosquée pour assister à la prière d’*Al-Asr* et aux conférences religieuses qui y ont lieu et rester sur place pour lire le Coran et se livrer au *Dhikr* d'Allah le Très-Haut.

10/ Réserver des visites diurnes et nocturnes à des familles dont les jeunes enfants jeûnent eux aussi afin d'encourager ses propres enfant à poursuivre le jeûne.

11/ Les récompenser par des tournées licites après la rupture du jeûne ou leur offrir des mets succulents, des bonbons, des fruits ou des jus.

Nous attirons l'attention des parents sur le fait que lorsqu’un enfant souffre péniblement à cause du jeûne, il ne faut pas insister pour qu'il le poursuive car cela pourrait lui inspirer la haine pour cette pratique cultuelle ou l'amener à mentir, ou que cela lui provoque des complications

pathologiques alors qu’il n'est pas encore religieusement responsable. Il faut tenir compte de cela et ne pas insister à lui imposer le jeûne.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.